

Réaliser les apports d'azote pour les récoltes précoces !

Les bulletins "Pousse de l'herbe" débutent pour l'année 2025. Chaque semaine, la Chambre d'agriculture présente l'évolution de la pousse de l'herbe pour 14 stations météorologiques du département grâce à la méthode des "sommés de températures" de l'INRAE. L'objectif est d'apporter une idée sur le stade physiologique des prairies pour pouvoir adapter les pratiques.

Repérer les stades-clés des prairies

Les sommés de températures permettent de repérer les stades importants de la pousse de l'herbe : départ en végétation, épis à 5 cm du sol, épiaison, floraison.

A chaque stade va correspondre une pratique de l'éleveur. Ainsi, dans l'idéal, le départ en végétation devrait correspondre à la mise à l'herbe des animaux, le stade épi 5 cm à la fin du déprimage, le début de l'épiaison aux premières coupes précoces (ensilage, enrubannage) (tableau 1) ...

Rappel méthodologique

Calcul des sommés de températures

Pour l'herbe, une somme de températures (exprimée en degrés jours) se calcule en additionnant les moyennes quotidiennes à partir du 1^{er} février, avec un minimum de 0°C et un maximum de 18°C. Ces moyennes sont établies à partir des minima et maxima relevés par la station météorologique locale.

Grâce aux sommés de températures, il est donc possible d'alerter les éleveurs sur les dates importantes de gestion de l'herbe. L'intérêt de cette méthode est de pouvoir s'adapter aux caractéristiques de l'année (plus ou moins précoce ou tardive) et aux différences de précocité liées à l'altitude, au lieu de se baser de façon systématique sur des dates figées.

La Source de récupération des données a changé pour 2025. Vous trouverez les points de relevés indiqués sur la carte, plusieurs stations ont été modifiées.

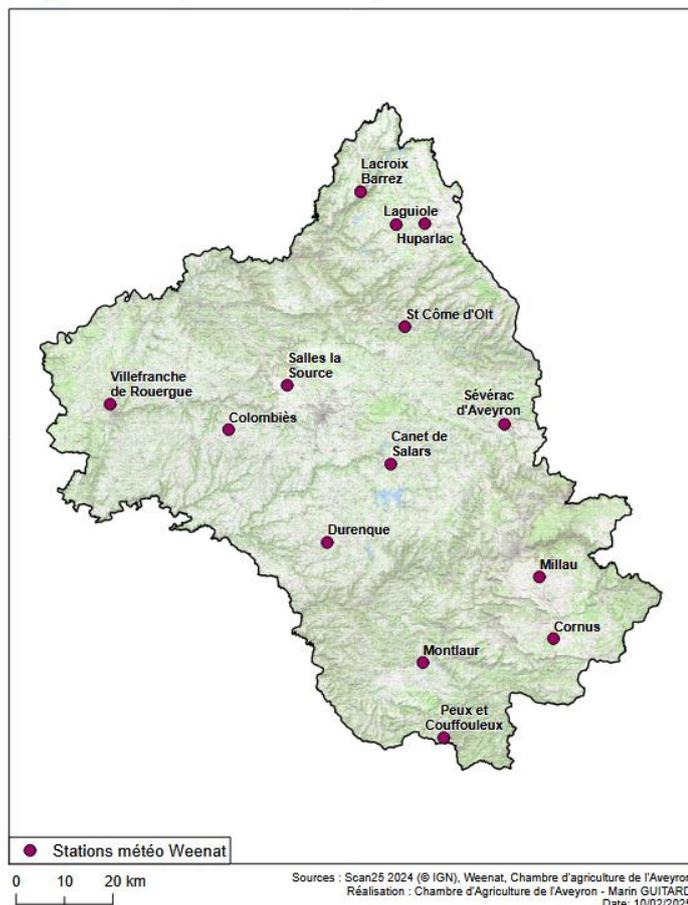


Type de prairie	Stade de la prairie	Départ en végétation	Epi à 5 cm du sol	Début épiaison	Pleine épiaison	Pleine Floraison
	Pratique (à l'optimum)	Mise à l'herbe	Fin déprimage	Ensilage Enrubannage	Foin précoce	Foin tardif
Type de prairie	Prairie temporaire fertile et précoce	250° jour	500° jour	750° jour	1000° jour	1200° jour
	Prairie permanente fertile et précoce	300° jour	500° jour	900° jour	1100° jour	1300° jour
	Prairie permanente de fertilité moyenne	400° jour	800° jour	1000° jour	1100° jour	1600° jour
	Prairie permanente peu fertile	500° jour	1000° jour	/	/	/

Tableau 1 : Correspondance, pour les différents types de prairie, entre les sommés de températures, les stades de pousse de l'herbe et les pratiques optimales d'exploitation



Stations météo Weenat utilisées pour les relevés pour le bulletin de pousse de l'herbe



La station d'Alpuech n'apparaîtra plus, elle est remplacée par Laguiole, lieu-dit Falgayrols. Les moyennes historiques ont été conservées pour être comparées.

La station de Brusque ne sera plus présente.

La station de Millau est située au lieu-dit Serre de Grèves et non Soulobres.

La station de Sévérac d'Aveyron a été ajoutée pour le lieu-dit Les Salles.

Tableau 2 : Situation au 16 février 2025

Station météo	Altitude (m)	Somme de T°C au 16 février 2025	Somme de T°C au 16 février 2024	Moyenne des sommes de T°C au 16 février depuis 10 ans	Cumul des pluies des 15 derniers jours (en mm)
Canet de Salars	860	74	104	66	13
Colombiès	647	79	132		16
Cornus	718	62	114		40
Durenque	812	79	116		11
Huparlac	860	71	108	63	34
Lacroix Barrez	748	77	114	71	28
Laguiole	1 040	64	93	45	25
Millau	807	62	123	84	24
Montlaur	370	152	144	101	14
Peux et couffouleux	830	60	130		26
St Côme d'Olt	380	100	137		22
Salles la Source	578	77	117	83	18
Sévérac d'Aveyron	683	80			23
Villefranche de Rouergue	333	104	138	105	24

Des températures douces pour la saison !

Les températures sont depuis la semaine dernière en hausse et cela devrait continuer avec des températures très douces pour la saison et peu ou pas de gelées. L'année 2025 est similaire à la moyenne des 10 dernières années au niveau des sommes de températures. Sauf pour les stations de Montlaur et Laguiole qui sont en avance de 5 et 7 jours par rapport à la moyenne des 10 dernières années.

Le cumul moyen de température de la semaine dernière sur le département est de 45°C. Les sommes de températures, au 16 février 2025, comparés à 2024 présentent un retard entre 3 et 8 jours. 2024 étant une année très en avance. Au niveau de la pluviométrie, les prévisions météorologiques n'annoncent pas de pluie avant samedi, un autre épisode de pluie est annoncé en milieu de semaine suivante.

Organiser son pâturage pour ne pas le subir !

La mise à l'herbe s'approche, il faut organiser son pâturage dès maintenant pour être prêt pour la sortie :

- **Attribuer au troupeau ou à chaque lot une surface minimale de pâture au printemps**

Pour un 100 % au printemps, en pleine pousse, il faut compter entre 25 et 50 ares/UGB suivant la productivité des prairies. Attention, si la surface est trop faible, il y a un risque de surpâturage et au contraire si la surface est trop grande, les refus et le gaspillage seront présents.

En pleine pousse, le cycle des plantes est d'environ 20 jours, il faut prévoir un nombre de paddocks permettant une vingtaine de jours de repousse. *Par exemple, dans un système à 3 jours de présence par paddock, il faut 8 paddocks.*

Pour le découpage des paddocks, il faut s'adapter au terrain : réfléchir à l'accès, au point d'abreuvement et à avoir une végétation la plus homogène possible pour limiter le tri.

- **Prévoir des surfaces supplémentaires pour les périodes où la pousse n'est pas optimale**

En dehors de la pleine pousse, le cycle des plantes est plus long (entre 30 et 40 jours ou plus l'été), il faut donc prévoir plus de surface ou alors limiter l'ingestion à l'herbe du troupeau ou du lot.

Avant la pleine pousse du printemps, quelques parcelles de fauche plutôt tardives peuvent être déprimées (avant les 500 °j).

Après la pleine pousse, durant l'été, les regains peuvent être intégrés. Cependant, un trou d'herbe est souvent constaté lors du ralentissement de la pousse car les regains ne sont pas prêts et la sole de pâture se termine. Pour pallier ce manque d'herbe, il est conseillé de faucher tôt des paddocks débrayés (surfaces en trop en pleine pousse) ou des surfaces de fauches.

Tableau 3 : Synthèse en fonction de l'altitude et du type de prairie

	Basse altitude (<500 m)	Moyenne altitude (entre 500 et 800 m)	Haute altitude (entre 800 et 1 000 m)	Très haute altitude (>1 000 m)
Prairie temporaire fertile et précoce	Apport d'azote pour exploitation précoce (ensilage, enrubannage, pâturage)		Apport d'azote pour exploitation précoce (ensilage, enrubannage, pâturage)	Prairie au repos végétatif
Prairie permanente fertile et précoce			- Prairie au repos végétatif	
Prairie permanente de fertilité moyenne	Prairie au repos végétatif			
Prairie permanente peu fertile				

Les apports d'azote sur les récoltes précoces (ensilage, enrubannage, pâturage)

Station météo	Altitude (m)	Somme de T°C au 16 février 2025
Canet de Salars	860	205
Colombières	647	227
Cornus	718	186
Durenque	812	219
Huparlac	860	200
Lacroix Barrez	748	203
Laguiole	1 040	173
Millau	807	181
Montlaur	370	265
Peux et couffouleux	830	183
St Côme d'Olt	380	267
Salles la Source	578	227
Séverac d'aveyron	683	215
Villefranche de Rouergue	333	289

Tableau 4 : Situation au 16 février 2025 – somme de températures à partir du 1^{er} janvier

Pour les apports d'azote sur les prairies de récoltes précoces (ensilage, enrubannage, pâturage), on se base sur la méthode des sommes de températures à partir du 1^{er} janvier. Les apports doivent se déclencher à partir de 200° J et au plus tard dans les 15 jours qui suivent.

Au 16 février, en zone basse les apports sont à terminer. En zones moyenne les 200 °J sont atteints. Le seuil sera atteint dans la semaine pour les zones plus hautes.

Les prévisions n'annoncent pas de pluies avant samedi, puis en milieu de semaine suivante. Pour les sols portant, il faut profiter de ce créneau pour faire les premiers apports en espérant qu'ils soient suivis par une pluie suffisante (10-15 mm dans les 15 jours).

Ce bulletin a été rédigé avec l'appui du CASDAR (ministère de l'Agriculture). Pour le recevoir directement par mail, il suffit d'envoyer une demande à l'adresse suivante : poussedelherbe@aveyron.chambagri.fr

Alexia DUPAIN,
Conseillère agronomie fourrage,
Chambre d'agriculture